Une enquête de la statistique publique

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Les services statistiques ministériels (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

Des opérations statistiques officielles



national de l'information statistique (Cnis).

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques [Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée].

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses!



NOUS SUIVRE













Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ Insee.net actualités (abonnement sur insee.fr)
- La lettre d'information de votre région

NOUS CONTACTER

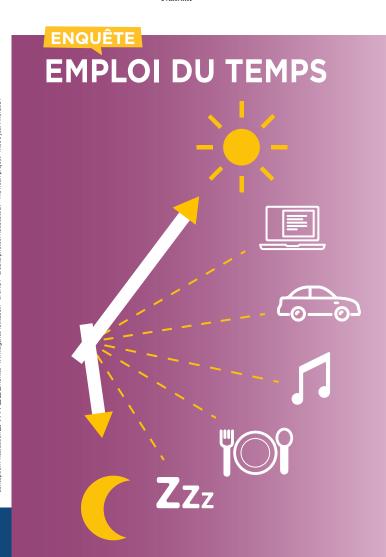


- par courriel : rubrique « Aide » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- ▶ par téléphone : 09 72 72 40 00* du lundi au vendredi

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur insee.fr



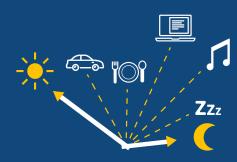




Mesurer pour comprendre

UNE ENQUÊTE POUR **ÉTUDIER L'USAGE DU TEMPS** ET **L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE**

L'enquête Emploi du temps interroge les personnes sur les activités de la vie quotidienne et le temps qu'elles y consacrent. Elle a pour objectif de connaître l'évolution des modes de vie en mesurant, par exemple, le développement du télétravail, le partage des tâches dans le ménage, l'émergence de nouveaux loisirs ou le temps passé à aider les autres.



Pourquoi vous?



Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements est donc tiré aléatoirement. Votre logement en fait partie.

Votre réponse est essentielle

Quelle que soit votre situation, votre réponse est primordiale pour que la diversité des modes de vie et d'organisation soit prise en compte.

Vos données sont anonymes, vos réponses protégées



Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées seulement à des fins d'études statistiques.

VOS RÉPONSES ONT **PERMIS DE SAVOIR** QUE...

▶ En 2010 en France, nous dormions en moyenne 8h30 par jour, mais nous dormons de moins en moins : 13 minutes de moins entre 1999 et 2010.



 Les enfants de 11 à 14 ans passaient en moyenne
 2 heures par jour devant la télévision et 50 minutes devant un ordinateur.



Les pères passaient 9 minutes de plus par jour en moyenne à s'occuper de leurs enfants qu'en 1999. Toutefois, l'écart entre les pères et les mères restait stable car les mères y consacraient aussi plus de temps.



Retrouvez les informations sur cette enquête sur Insee.fr



Services > Répondre à une enquête de l'Insee > Enquêtes auprès des particuliers > Présentation des enquêtes auprès des particuliers

Comment se déroule l'enquête

L'ENQUÊTE SE DÉROULE DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE 2024

Un enquêteur vous contacte pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite.



- L'enquêteur réalise l'enquête sur un micro-ordinateur portable sécurisé.
- Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte professionnelle.



Une à trois personnes de votre famille seront interrogées. A l'issue de cet entretien, l'enquêteur vous demandera de répondre, à votre choix, sur papier ou internet à un questionnaire sur votre emploi du temps.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé

sur la lettre qui accompagne ce dépliant.